

GRILLE N° 2.1 : TARIFS FORFAITAIRES DES ACTES DE CHIRURGIE

COTATION NGAP	Lettre CLE	TARIFS EN DHS	ELEMENTS DE FORFAITS
K30-K39	F	1 950,00	<ul style="list-style-type: none"> • SEJOUR : LIT DANS UNE CHAMBRE A 2 LITS, INCLUANT LE CHAUFFAGE, L'ECLAIRAGE, LE BLANCHISSAGE DU LINGE ET LA NOURRITURE ; • HONORAIRES DES MEDECINS ET LA SURVEILLANCE POST OPERATOIRE; • ACTES MEDICAUX NECESSAIRES ; • SOINS INFIRMIERS ; • HONORAIRES DU CHIRURGIEN ; • HONORAIRES DE L'ANESTHESISTE ; • FRAIS DU BLOC OPERATOIRE; • CONSOMMABLE MEDICAL ; • PHARMACIE ; • MAJORATIONS DE NUIT, JOURS FERIES ET WEEK-END; <p>OBSERVATIONS :</p> <p>Forfait global pour toute la durée du séjour (quelque soit le nombre de jours d'hospitalisation) ;</p> <p>Seront facturés en sus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sang et dérivé ; • Actes de radiologie et Biologie ; • avec accord préalable : <ul style="list-style-type: none"> -Actes médicaux d'exploration ou de spécialité figurant à la grille de la grille n°4 ; -Séjours en réanimation ou soins intensifs ; -Implants, prothèses, endoprothèses. <p>*En cas de complication, la prise en charge est annulée et remplacée conformément aux dispositions de la convention cadre type.</p>
K40-K49	F	2 600,00	
K50-K59	F	4 000,00	
K60-K69	F	4 800,00	
K70-K79	F	5 600,00	
K80-K89	F	6 400,00	
K90-K99	F	7 200,00	
K100-K109	F	8 000,00	
K110-K119	F	8 800,00	
K120-K129	F	9 600,00	
K130-K139	F	10 400,00	
K140-K149	F	11 200,00	
K150-K159	F	12 000,00	
K160-K169	F	12 800,00	
K170-K179	F	13 600,00	
K180-K189	F	14 400,00	
K190-K199	F	15 200,00	
K200-K209	F	16 000,00	
K210-K219	F	16 800,00	
K220-K229	F	17 600,00	
K230-K239	F	18 400,00	
K240-K249	F	19 200,00	
K250-K259	F	20 000,00	
K260-K269	F	20 800,00	
K270-K279	F	21 600,00	
K280-K289	F	22 400,00	
K290-K299	F	23 200,00	
K300	F	24 000,00	
A partir de K310	F	Supplément de 800,00 Dhs par pas de 10K	

GRILLE N°2.2 : TARIFS FORFAITAIRES DES ACTES DE CHIRURGIE			
DESIGNATION	CLASSES	TARIFS EN DHS	ELEMENTS DE FORFAITS
CATARACTE (avec ou sans implant)	F	4 500,00	* SEJOUR : LIT DANS UNE CHAMBRE A 2 LITS, INCLUANT LE CHAUFFAGE, L'ECLAIRAGE, LE BLANCHISSAGE DU LINGE ET LA NOURRITURE ; * HONORAIRES DES MEDECINS ET LA SURVEILLANCE POST OPERATOIRE;
CESARIENNE	F	6 000,00	* ACTES MEDICAUX NECESSAIRES ; * SOINS INFIRMIERS ; * MAJORATIONS DE NUIT, JOURS FERIES ET WEEK-END; * HONORAIRES DE L'ANESTHESISTE ; * FRAIS DU BLOC OPERATOIRE; * CONSOMMABLE MEDICAL ; * PHARMACIE.
VESICULE classique ou sous COELIO	F	7 500,00	<u>OBSERVATIONS :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Forfait global pour toute la durée du séjour (quelque soit le nombre de jours d'hospitalisation) ; ▪ Seront facturés en sus (avec accord préalable) : <ul style="list-style-type: none"> - Actes médicaux d'exploration ou de spécialité de la grille n°4 ; - Implants, prothèses, endoprothèses. ▪ En cas de complication, la prise en charge est annulée et remplacée conformément aux dispositions de la convention cadre type.